Le Journal des Bovéniens

Numéro 63
Octobre 2019

Bulletin d'informations municipales

En route pour la rentrée

Ca y est les vacances sont finies ! Après un bel été ensoleillé, l'heure de la rentrée a sonné pour tous nos petits écoliers.

Chacun a repris le chemin de l'école, grands et moins grands pour faire la connaissance de leurs instituteurs ou institutrices.

Entre rires et larmes, les enfants se sont mis au travail après le passage de monsieur le maire et de ses élus venus leur souhaiter une bonne année scolaire !

Le journal des Bovéniens

Directeur de la publication : Maurice Viseux
Réalisation : Guillaume Cugier,
Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles
Distribué gratuitement - IPNS

Au sommaire de ce numéro :

- Les principales délibérations du Conseil Municipal
- Les travaux dans le village
- Retour sur les festivités de l'été
- L'actualité des associations
- Le Pas-de-Calais libéré

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 24 juin 2019

Je vous rappelle que le compte rendu complet du conseil municipal est affiché en mairie et publié sur le site www-bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 03 avril 2019
Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Suppression d'emploi, modification du tableau des effectifs
Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 25 avril 2019.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide à compter du 01 juillet 2019 :
- suppression d'un emploi d'animateur principal de 2ème classe,
- le nouveau tableau des effectifs suivant :
1 rédacteur principal de 1ère classe, 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2ème classe, 1 adjoint administratif territorial, 1 agent de maitrise, 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe, 15 adjoints techniques territoriaux, 1 animateur principal de 1ère classe, 1 adjoint territorial d'animation, 1 adjoint territorial d'animation à temps non complet (17h30 hebdomadaires), 2 agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles.

* Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire : Marché à procédure adaptée : réaménagement de la cour de l'école maternelle
-Le marché à procédure adaptée concernant les travaux de réaménagement de la cour de l'école maternelle a été attribué à la société CITEVERT.

* Subventions exceptionnelles
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association « La Maison des Lutins » et une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'association « L'école de musique de Bouvigny-Boyeffles ».

* Modification du plan de zonage d'assainissement
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de classer les parcelles AK196, ZE 93 et ZE 94 en zonage d'assainissement collectif.

* Exonération temporaire du droit de préemption : lotissement « Derrière Les Haies »
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer une exonération temporaire du droit de préemption sur les terrains vendus dans le lotissement « Derrières Les Haies », durant 3 ans, à compter du 01 juillet 2019.

* Convention relative à la rétrocession et au classement dans le domaine public communal des espaces et équipements communs constituant le lotissement « Derrière les Haies »
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention.

*Accord local fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 91 le nombre de sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (1 siège pour la commune de Bouvigny-Boyeffles).

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 05 septembre 2019

Je vous rappelle que le compte rendu complet du conseil municipal est affiché en mairie et publié sur le site www-bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 24 juin 2019
Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création de 3 emplois non permanents
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :
- de créer, trois emplois non permanents, dans le grade d'adjoint technique, aux conditions suivantes :
* A compter du 01 novembre 2019, deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité (contrat 17 heures 30 par semaine, durée du contrat 6 mois, rémunération basée sur le 1er échelon du grade d'adjoint technique)
* A compter du 15 décembre 2019, un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité (contrat 20 heures par semaine, durée du contrat 12 mois, rémunération basée sur le 1er échelon du grade d'adjoint technique)
-d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
-que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Renouvellement adhésion de la commune à la convention « entente intercommunale » pour le relais assistantes maternelles
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
-décide de renouveler l'adhésion de la commune à la convention « entente intercommunale » pour le relais assistantes maternelles,
-autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

* Régularisation écriture comptable
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
-autorise Mme La Comptable à régulariser l'écriture en anomalie depuis 1999 (compte 2762, montant 5667.14€) par une opération non budgétaire.

* Fonds de concours aux communes rurales 2019
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de fonds de concours aux communes rurales au titre de 2019 pour les travaux suivants : -Modification du système de chauffage de la salle des sports.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs
Monsieur le Maire propose l'ouverture d'un centre de loisirs, avec création d'emplois, pour les périodes suivantes :
- Du 21 octobre 2019 au 31 octobre 2019 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois,
- Du 23 décembre 2019 au 27 décembre 2019 de 14h à 17h pour les 6/17 ans, création au maximum de 3 emplois,
- Du 17 février 2020 au 28 février 2020 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois.
Monsieur le Maire fait part également de manifestations organisées par la maison des jeunes durant l'année : chasse à l'œuf, halloween, Saint Nicolas, mercredis récréatifs, patinoire lors du marché de noël. Monsieur le Maire propose la création : au maximum de 3 emplois pour la chasse à l'œuf, au maximum de 3 emplois pour halloween, au maximum de 3 emplois pour Saint Nicolas, au maximum de 3 emplois par mercredi récréatif, au maximum de 2 emplois pour la patinoire du marché de noël.
Monsieur le Maire propose que :
- l'ouverture des centres soit conditionnée à une participation minimum de 8 enfants,
- les tarifs soient ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- les personnes soient rémunérées selon la délibération n°2018-004.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'autoriser le maire à ouvrir un centre de loisirs aux dates et aux conditions énumérées ci-dessus,
- de créer, en conséquence, et au maximum le nombre d'emploi indiqué ci-dessus par période et par manifestation,
- d'autoriser le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- dit que les tarifs seront ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- dit que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004.

* Convention de mise à disposition de services internet pour l'accès à un service de traduction simultanée écrite et visuelle pour les personnes âgées, sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasique
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- autorise Monsieur le Maire à signer avec la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN, la convention de mise à disposition de moyens, pour l'accès à un service de traduction simultanée écrite et visuelle pour les personnes âgées, sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques.

Etat Civil

Décès

12/06/2019	MOREAU Chantal
25/06/2019	LEROUX François
11/07/2019	LEMAIRE Jeannine
18/07/2019	DUCATEZ Jean-Claude
25/08/2019	COLLIEZ Francine
30/08/2019	COSSART Marie
09/09/2019	DEGUERRE Laurence
14/09/2019	DEPLANQUE Benjamin

Mariages

22/06/2019	BASILE Olivier et HARDY Rébecca
29/06/2019	CASTELAIN Nicolas et HOURIEZ Julie
17/08/2019	LEMAITRE Brian et PROVILLE Julie
20/07/2019	UYTTERHAEGHE Guillaume et DUBOIS Aurore

Naissances

07/06/2019	MAUBERT Robin
26/07/2019	LECLUSE Clémence
04/08/2019	DOUCHIN Naël
04/08/2019	LEFEBVRE Léocadie
04/09/2019	BOCQUILLON CZELUSNIAK Marceau

Calendrier des festivités

Novembre

01 au 03 Comité Historique – Exposition - Salle des Fêtes
11 Cérémonie du 11 novembre - Salle des Fêtes
15 Charitables - Soirée Patates - Salle des Fêtes
17 Amicale Laïque - Marché aux puces - Bouvigny centre
22 Amicale Laïque - Soirée Patates - Salle des Fêtes
23 Entente de l'Artois - Repas - Salle des Fêtes
24 Bleu Blanc Vert - Marche du Souvenir - Hall de la Salle Florence Arthaud

Décembre

01 Ecole de Musique Bouvigny-Boyeffles - Sainte Cécile - Salle des Fêtes
07/08 Comité des Fêtes de Bouvigny-Boyeffles Marché de Noël - Salle Florence Arthaud
14 Tennis - Arbre de Noël -Salle Florence Arthaud
21 FCB - Loto - Salle Florence Arthaud
22 FCB - Arbre de Noël -Salle Florence Arthaud

Passage de la balayeuse dans la commune

Les 29 et 30 octobre 2019, merci de ne pas garer vos véhicules sur les caniveaux afin de faciliter le passage de la balayeuse.

Marché hebdomadaire

Chaque jeudi, à partir de 16h00, venez découvrir notre marché sur le parking de la salle des sports. Sur les étals vous y trouverez fromages, viandes, fruits et légumes, bonbons, saucissons…. Un poissonnier est présent également de 13H30 à 15H30.

Appel à la vigilance

Dans le cadre de l'opération «*voisins vigilants*», la gendarmerie envoie régulièrement aux volontaires faisant partie du dispositif ainsi qu'à la mairie des mails d'alertes concernant des faits de cambriolages ou de démarchages ayant lieu sur la commune et dans les environs.

La gendarmerie nous a dernièrement sollicité afin de vous demander de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires, de signaler tout comportement suspect, véhicules anormalement présents sur votre secteur, mais également présence de démarcheurs non connus de la commune.

Ces derniers peuvent se présenter sous des identités différentes : Faux agents des eaux, faux agents EDF, faux policiers, vendeurs de calendriers, se disant appartenir à une association ou œuvre caritative. Ne les laissez pas entrer. Contacter la Gendarmerie en cas de doute.

Fête de l'école primaire

La fête de l'école primaire a eu lieu à la salle des sports le vendredi 28 juin.
A l'issue des différentes prestations, Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, a offert aux élèves de CM2 des tablettes numériques pour leur entrée en sixième.

Monsieur le maire a profité de l'évènement pour souhaiter une bonne continuation à Monsieur QUIGNON, instituteur, qui a quitté l'école pierre curie pour rejoindre une autre commune en septembre.

Fête de l'école maternelle

La fête de l'école maternelle s'est déroulée le 15 juin sur le thème du recyclage. Ce thème ayant déjà été abordé lors du carnaval de printemps, les enfants ont pu ainsi remettre pour l'occasion, leur déguisement. Entre les danses présentées aux parents les enfants ont pu s'amuser dans les divers stands proposés ainsi que dans les structures gonflables.

Festivités du 14 juillet

En ce 14 juillet, les associations locales et les employés municipaux ont œuvré toute la journée afin de vous préparer une belle fête nationale. Au cours de l'après-midi, les animations se sont succédé dans la bonne humeur, avant de laisser la place aux animateurs du centre de loisirs qui ont proposé au public de les accompagner dans la danse du centre. En fin de soirée, le traditionnel feu d'artifice a illuminé le ciel de bouvigny et la soirée s'est terminée en musique autour du feu de bois.

Des vacances au top pour les jeunes

La colonie : 21 jeunes de la commune ont pris la route vers l'Espagne le 8 juillet dernier.
Après un arrêt au Parc Astérix, ils ont mis le cap sur Salou située au sud de Barcelone.
Le soleil était au rendez-vous et les activités n'ont pas manqué entre visites culturelles, parc aquatique, journée à Barcelone, plage, piscine, parcs d'attraction et bien d'autres encore.
C'est le 20 juillet, qu'ils sont rentrés tout bronzé !

Le centre de loisirs : Ils étaient nombreux cet été à venir passer un bout de leurs vacances au centre de loisirs de Bouvigny.
Ce sont 195 enfants de 3 à 14 ans qui ont fait vivre les locaux de l'école Pierre Curie transformés en centre de vacances pour l'été.
Encadrés par une équipe d'animateurs BAFA, ils ont fait le plein d'activités : Rosalie et plage à Berck, Lasercamp, yoga, piscine, Luge d'été et filets suspendus à Olhain, Dennlys parc, Aqualud, Labyparc, Biathlon, Paintball kids, kart'drift, lasergame et accrobranche.
On n'a pas le temps de s'ennuyer à Bouvigny…

Ducasse du centre

Mme LHERBIER Jeanne et de Mr CARL Théophile ont été mis à l'honneur à l'occasion de la ducasse du centre.

Pas-de-Calais libéré

Un Pipe Band venu d'Allemagne a joué de la musique traditionnelle écossaise.

Le 31 août dernier, un convoi militaire de 70 véhicules, formé par les membres de l'Association VMA (Véhicule Militaires d'Artois) est passé dans la commune. Le convoi composé de blindés, jeep, dodge, command car, GMC était basé pour le week-end à la fosse 6, au pied des terrils d'Haillicourt.
Environ 280 personnes, habillées en militaires ou tenues civiles d'époque, accompagnaient le convoi et lançaient des friandises aux passants et aux enfants.

Un membre de l'association du comité historique a réalisé une petite vidéo pour immortaliser cette journée que vous pouvez visualiser grâce à ce lien :
https://youtu.be/aqlOr6eH5JI

Des Bovéniens faisaient également partie du cortège.

Travaux dans la commune

Vous l'avez sans doute remarqué, divers travaux d'aménagement pour la sécurité ont été réalisés dans la commune pendant les vacances d'été.
Un chemin piétonnier a été tracé (rue dujardin, rue constant mahée, chemin du mont breuvart) afin de permettre aux enfants mais aussi aux parents de pouvoir circuler entre les deux écoles en toute sûreté.
Des feux intelligents et une zone 30 ont été installés aux abords de l'école maternelle, rue salengro, dans le but de limiter la vitesse des automobilistes et de faciliter la sortie des enfants.

Remise à neuf de la cour de l'école maternelle

Le plus gros chantier de cette année 2019 a été sans aucun doute la rénovation de la cour de l'école maternelle. Projet élaboré en concertation entre la mairie, les enseignants et les parents d'élèves. Le montant total des travaux s'est élevé à 100 000 euros.

Les enfants ont pu découvrir, dès la rentrée, un superbe espace de jeu: plusieurs petits jeux ont été installés dans la cour, une pergola adossée au mur de l'école offre aux enfants un espace ombragé, des marquages au sol (marelle, junicode) leurs permettent d'évoluer tout en s'amusant et enfin le revêtement au sol a été refait à neuf : les souches d'arbres qui rendaient la cour dangereuse ont été retirées.
Les trois sections de l'école Marie Curie peuvent désormais profiter pleinement de leurs récréations en toute sécurité.

Accessibilité pour les personnes déficientes auditives

Dans le cadre de la réglementation pour l'accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes des établissements recevant du public (ERP), la mairie, par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, a confié à la société ACCEO, une prestation de service pour l'accès à un service internet permettant la Transcription Instantanée de la Parole, la visio interprétation en langues des signes et le visio codage en langue française parlée complétée.

Ainsi, les personnes avec un handicap auditif ont la possibilité de contacter les services de la ville, de façon autonome, gratuitement et en toute confidentialité, grâce au service Acceo.

2 possibilités :

- L'accueil téléphonique :
1. La personne malentendante ou sourde se connecte sur le site internet de la commune (www.bouvigny-boyeffles.fr (rubrique : accessibilité pour les personnes déficientes auditives) ou sur le site www.acce-o.fr/commentcamarche.html, via sa tablette ou son smartphone connecté à un réseau (3G ou 4G ou à une connexion wifi) ou son PC équipé d'un micro et d'une webcam raccordé à une connexion internet de type ADSL. Elle télécharge et installe l'application (1ère utilisation uniquement) et accède à une interface dédiée. Elle indique dans la case lieu : BOUVIGNY-BOYEFFLES
2. La personne choisit le service qu'elle souhaite contacter et sélectionne un mode de communication (Transcription Instantanée de la Parole, Langue des Signes Française ou Langage Parlé Complété).
3. La personne est mise en relation avec un opérateur ACCEO ; celui-ci contacte alors par téléphone le service choisi, puis l'échange peut démarrer.

- L'accueil sur site pour un entretien en face à face :
Une tablette connectée au service Acceo est mise à disposition en mairie.
L'agent est mis en relation avec un opérateur Acceo, il positionne l'écran de la tablette en face de l'usager malentendant ou sourd, afin que les propos soient traduits ou transcrits par l'AcceOpérateur.

Le service ACCEO est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Les horaires des services municipaux sont consultables sur le site internet de la commune, dans la rubrique « services municipaux ».

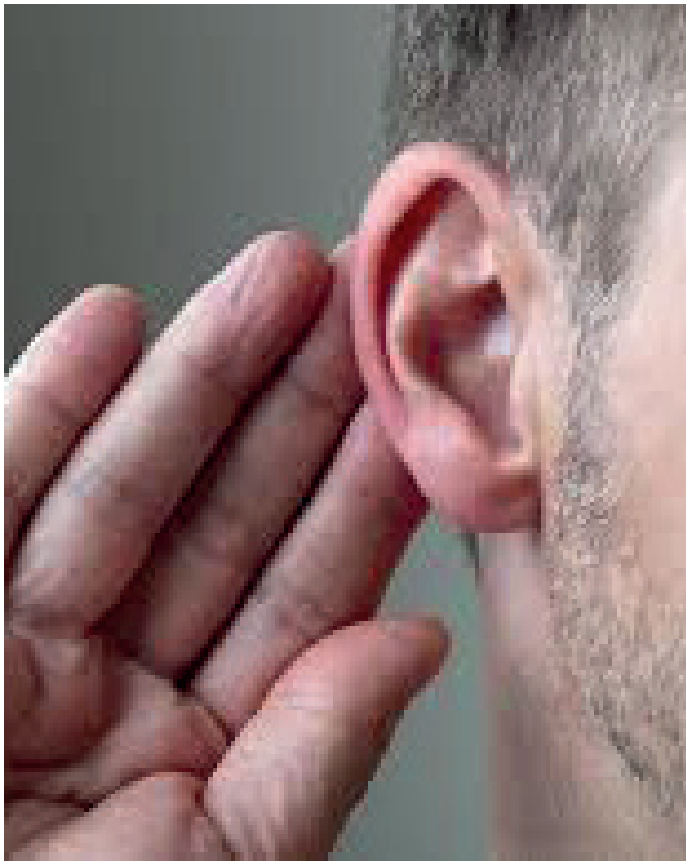

L'école de musique fait sa rentrée !

Depuis le 30 septembre les cours ont repris à l'école de musique de Bouvigny, dans la joie et la bonne humeur. L'année musicale sera riche de spectacles et auditions, dont un gros concert « ROCK » le Samedi 28 Mars prochain. Si vous hésitez encore, des inscriptions tardives sont possibles. Renseignements directement à l'école de musique au 1 rue Maurice Gouy (ancien presbytère), au 06.16.74.69.71 (Florian Caron) ou au 06.65.51.50.64 (Amandine Guillaume).
Les instruments enseignés sont : la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, les cuivres et les percussions (la classe de piano est complète). Des cours d'éveil et de formation musicale sont aussi dispensés. Vous pouvez également d'ores-et-déjà noter dans vos agendas que le repas de Sainte-Cécile aura lieu le samedi 30 novembre au soir (repas sous réservation, places limitées).
A très bientôt !

Comité historique

Bulletin «Au gré du Temps» n°39, 1er semestre 2019
Sommaire:
- Le jardin médiéval
- Nou patois (2)
- Le centenaire de l'Armistice 1918-2018
- Exposition du Comité Historique «Les poilus bovéniens»
- Célébration communale du centenaire de l'Armistice à Bouvigny le 11/11/2018
- L'arbre du centenaire 1918-2018
- L'arbre de la Paix planté le 16/11/2018
- Promenade photographique dans Bouvigny en 2018
- Les grognards de l'Armée Napoléonnienne de Bouvigny, Ablain, Angres, Aix, Bully, Carency, Estrée- Cauchy, Fresnicourt, Gouy, Grenay, Hersin, Mazingarbe, Noeux, Sains, Servins, Souchez, Vermelles
- Le catéchisme en 1931
- Généalogie fiscale de la maison de l'arbre du centenaire (Maison Gigney rue Allendé)
- Recettes du terroir d'Adrienne

Bulletin vendu 10 € renseignements au 03 21 72 59 51

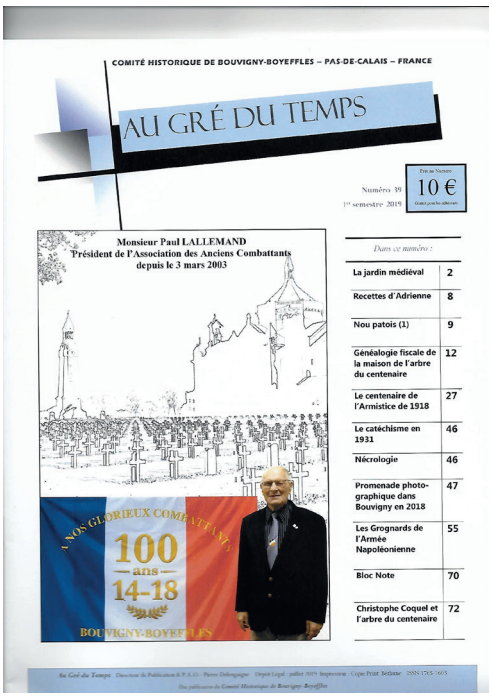

Exposition du Comité Historique de Bouvigny

La santé et nos ancêtres à la salle des Fêtes de Bouvigny, vendredi 1er novembre de 14 à 18 heures
Samedi et dimanche 2 et 3 novembre de 10 à 18 heures. Entrée gratuite
Pour rappel, l'adhésion annuelle au Comité Historique est de 20 € pour une personne seule et de 30 € pour un couple et donne droit à deux bulletins semestriels. Le montant de la cotisation donne droit à une réduction d'impôts de 66%.
Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Dubois 17 rue des Jacinthes 62160 Aix-Noulette ou au 03 21 72 59 51 ou dubois.elisabeth4@wanadoo.fr
Retrouvez-nous sur notre site bouvignycomhisto.canalblog.com

Inscriptions sur les listes électorales pour les prochaines élections

Vous avez jusqu'au 07 février 2020, pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour effectuer cette inscription, vous avez besoin :
D'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Pièce d'identité : Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande). Passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
Deux possibilités :
Directement en mairie ou sur service-public.fr

Le TCCB vous accueille pour une nouvelle saison de tennis !

Après une année sportive 2018-2019 marquée par un nombre grandissant d'adultes dans le club (plus de 30) ainsi que par un nombre exponentiel d'équipes d'inter-clubs (5 équipes dont 1 féminine), le Tennis club de Bouvigny-Boyeffles revient en force cette nouvelle saison avec une cinquantaine d'enfants d'ores et déjà inscrits !

Toujours avide du sourire de ses adhérents, le club continuera à organiser différents événements tout au long de l'année pour satisfaire petits et grands ! Que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition, le club s'engage à satisfaire ses joueurs et leur offrir un cadre des plus agréables pour pratiquer le tennis.

Si notre motivation correspond à vos envies, n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour ce faire, contactez- nous via notre page Facebook : Tennis club de Bouvigny-Boyeffles. Via celle-ci nous répondrons également à vos questions et serons à l'écoute de vos idées pour faire avancer le club.

Bonne année sportive à tous,

Le président

Nous avons besoin de
Citrouilles, potirons et cucurbitacées en tous genres
Tous les légumes seront rendus à l'issue de l'animation.
Ils ne seront utilisés que pour le décor…
06.74.89.14.64

Amicale Laïque
Activités Saison 2018/2019

Fitness
Le lundi de 20h00 à 21h00 Salle des Fêtes

Yoga
Le mardi de 9h15 à 10h15 Salle des Fêtes

Gym Féminine d'entretien
Le mardi de 16h00 à 17h00 Salle des Fêtes

Acrosport (nouveau)
Le mercredi de 14h00 à 15h00 Salle des Sports
Discipline ouverte pour les enfants à partir de 6 ans

Eveil sportif (dès 3 ans)
Le mercredi de 15h00 à 16h00 Salle des Sports
Discipline ouverte pour les enfants à partir de 3 ans

Randonnée pédestre
Le jeudi rendez-vous à 9h00 face à la Mairie

Sophrologie
Le mercredi de 18h30 à 20h00 Salle Cordonnier

Informations et Renseignements : 06.46.23.87.75

Comité des fêtes de Marqueffles

Le succès ne s'est pas démenti une fois de plus cette année, que ce soit pour notre traditionnelle moules frites, notre chasse aux trésors (qui sera reconduite l'année prochaine rassurez-vous) , notre concours de pétanque ou encore de belote qui attirent à chaque fois un grand nombre de participants.
Comme chaque année, les résidents du Bon Accueil ont fait partie de la fête et ont participé à un repas offert par le Comité des Fêtes de Marqueffles et Mr Cornet. Les ainés cette année mis à l'honneur sont Mme Losson Thérèse et Mr Hennebelle Maurice.

N'oublions pas notre super accordéoniste Claude Caron et cette année la découverte d'un nouveau talent Quentin Van Meir le prince du Steel Drum.
Merci également à la Banda Bouv de Bouvigny d'avoir mis le feu lors de notre soirée de clôture qui s'est terminée par un magnifique feu d'artifice tiré par Mr Fournier Frédérique et Mr Lelann Sébastien.
Merci à tous les bénévoles sans qui la ducasse n'existerait pas mais aussi à Mr le Maire.

Le Comité remercie ses participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

La maison des lutins
(Maison d'assistantes maternelles)

Depuis le 23 avril 2019, une maison d'assistante maternelle a ouvert ses portes au 6 rue constant mahée à Bouvigny Boyeffles.

Nous sommes 3 assistantes maternelles Virginie, Stéphanie et Marine à pouvoir accueillir vos enfants de 3 mois à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h à 20h. Plusieurs sorties sont proposées chaque mois aux enfants (RAM, parc, bois, promenade en poussette... etc) ainsi que diverses activités manuelles.
Notre capacité d'accueil est de 9 enfants. Nous tenons à remercier tous les villageois ainsi que Stéphanie (secrétaire à la mairie) et tout particulièrement Monsieur le maire et Monsieur et Madame Lech nos propriétaires.
Vous pouvez nous joindre au 07.70.73.74.83, au 06.26.75.78.04 ou encore au 07.69.93.59.59.

Retour en images sur le banquet des anciens

Moment de convivialité, le banquet des anciens remporte toujours un franc succès auprès de nos ainés. Cette année encore, ils ont pu apprécier un bon repas et un spectacle de qualité.
Les doyens de la commune Théophile Carl et Marie-Thérèse Losson ont été mis à l'honneur.